

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Noble Grain SA, Lausanne**
2. *Nom et siège de la société anonyme reprenante:* Noble Resources SA, Lausanne
3. *Décision par:* l'assemblée générale extraordinaire
4. *Date de la décision:* 13.06.2003
5. *Echéance de préavis des créances:* **25.08.2003**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* Noble Resources SA, Avenue Juste-Olivier 2, 1006 Lausanne
7. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. *Remarques:* L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Noble Grain SA a prononcé la dissolution de la société ensuite de fusion, sur base d'un contrat de fusion daté du même jour, aux termes duquel Noble Resources SA, reprend à titre universel, conformément aux dispositions de l'article 748 CO, les actifs et passifs de la société absorbée.

Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt; Etude des Notaires
1002 Lausanne

(01100322)